

NOTE SUR L'APPUI DES NATIONS UNIES A LA RIPOSTE NATIONALE AU SIDA

Fondements de l'appui des Nations Unies

L'appui des Nations Unies au Maroc, s'inscrit dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (**OMD**) et de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (**UNGASS**) adoptée par les Etats membres en juin 2001, il s'inscrit de même dans la mise en œuvre des résultats liés à la lutte contre le sida du Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement au Maroc, **UNDAF 2007-2011**.

Cinq objectifs stratégiques établis par l'**ONUSIDA** en 2003, guident l'action conjointe des coparrainants :

- Objectif 1:** Renforcer le leadership pour une réponse efficace à l'échelon du pays
- Objectif 2:** Mobiliser et responsabiliser le partenariat public privé et société civile
- Objectif 3:** Promouvoir et renforcer la gestion de l'information stratégique
- Objectif 4:** Renforcer les capacités de suivi et d'évaluation de la réponse nationale
- Objectif 5:** Faciliter l'accès aux ressources techniques et financières

« Les Trois principes »

- **Un cadre national conjoint de lutte contre le sida** qui oriente les actions de tous les partenaires
- **Un organisme national de coordination sur le sida** à représentation large et multisectorielle
- **Un système commun de suivi évaluation** à l'échelle nationale

La mise en oeuvre de ces « trois principes » a pour but d'harmoniser et de coordonner les actions de tous les acteurs, potentialisant ainsi la riposte nationale autour d'objectifs précis et mesurables touchant les domaines clés de la vulnérabilité au VIH et à même d'engendrer un impact sur l'évolution de l'épidémie.



Priorités communes

Les priorités définies pour l'appui du Système des Nations Unies (SNU) à la lutte contre le sida au Maroc, se réunissent en deux groupes.

① L'accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'appui

L'appui technique et l'accompagnement du SNU, concernent le processus de planification, la définition des objectifs, la mise en œuvre et le suivi évaluation aux niveaux national et régional. L'intensification de la prévention auprès des populations les plus exposées au risque d'infection et le renforcement de l'appui aux personnes vivant avec le VIH constituent des domaines privilégiés. Une attention particulière est donnée à la dimension Genre et l'inégalité entre les sexes qui alimentent la vulnérabilité de la femme et sont des moteurs de l'épidémie.

② L'optimisation et la valeur ajoutée des interventions

Les efforts du SNU sont aussi orientés sur les mécanismes à même d'assurer une réelle différence et des résultats concrets dans la lutte contre le sida au Maroc. Parmi ces mécanismes, la mise en œuvre du plan d'appui des Nations Unies, définissant des résultats concrets de la contribution individuelle et conjointe des agences, le Groupe Thématique, l'Equipe conjointe sida des Nations Unies et la division du travail dans l'appui technique.

Les efforts seront de même concentrés sur l'appui à la mise en œuvre du programme du Fonds mondial qui constitue la principale source de financement de la riposte nationale ainsi que sur l'harmonisation et la coordination avec les agences de coopération.

Principes Directeurs

- 1. Référence au Plan stratégique national (PSN).** L'appui doit s'inscrire dans les priorités et stratégies nationales en matière de lutte contre le sida. Les revues régulières conduites de manière participative doivent permettre d'assurer la pertinence des stratégies et des interventions programmées.
- 2. Renforcement du leadership national** dans la préparation, la mise en œuvre et la coordination de la riposte au sida. Ceci inclut un système de prise de décision à un niveau politique élevé sur tous les aspects relatifs à la stratégie de lutte ainsi que la maîtrise de la gestion de la riposte nationale.
- 3. Complémentarité et synergie de l'appui des agences des Nations Unies.** Les activités d'appui des différentes agences, doivent être complémentaires sur la base du plan conjoint d'appui et de la division du travail établis. Les actions conjointes dans les domaines stratégiques clés seront privilégiées et renforcées.
- 4. Valeur ajoutée et pérennité des actions.** Les actions hautement stratégiques, à forte valeur ajoutée et susceptibles d'engendrer des changements et un impact sur l'épidémie seront privilégiées. L'appui est orienté sur la mise en œuvre d'interventions novatrices. Les actions seront focalisées sur le plaidoyer, l'assistance technique de qualité, le renforcement des capacités et l'introduction de programmes et activités démonstratifs susceptibles de constituer des «meilleures pratiques» pour les partenaires.
- 5. Harmonisation et alignement avec les autres partenaires au développement** pour éviter tout chevauchement ou duplication en particulier avec le financement du Fonds mondial et l'appui des agences de coopération bilatérale et multilatérale.

Plan d'appui des Nations Unies à la riposte nationale au sida 2007-2011

Objectif stratégique « **Soutenir l'effort national pour un accès universel à des services de prévention, de traitement, de prise en charge et d'appui de qualité en matière de VIH** »

Dans le cadre de l'appui à la riposte nationale au sida, le système des Nations Unies focalisera ses efforts dans l'atteinte de quatre résultats clés :

Résultat 1 : Les programmes de prévention et de protection menés auprès des groupes les plus exposés au risque d'infection sont renforcés.

Résultat 2 : Les capacités des intervenants à offrir aux PVVIH une prise en charge de qualité (dans une logique de filière de soins) et un appui psychosocial sont améliorées.

Résultat 3 : Les Trois Principes pour harmoniser et renforcer l'exercice du leadership national, dans la lutte contre le sida sont mis en œuvre.

Résultat 4 : L'appui du système des Nations Unies au PSN est coordonné et renforcé.

Les activités d'appui des agences s'inscrivent nécessairement dans le cadre de la concrétisation de l'un ou l'autre des résultats, de manière conjointe ou individuelle et ce en fonction de la répartition des tâches établies. Le quatrième résultat ne constitue pas un appui direct à la stratégie nationale mais concerne le renforcement des capacités internes et de la coordination au sein du Système des Nations Unies.

Coordination de l'appui du SNU

Groupe thématique sida des Nations Unies

Organe interne de concertation, de coordination et de décision, il regroupe les Représentants des Agences, Fonds et Programmes du SNU au Maroc. Il se réunit dans le cadre de l'Equipe Pays des Nations Unies (UNCT). La Présidence des réunions du Groupe Thématique est assurée par un Chef d'Agence avec un système de rotation annuelle.

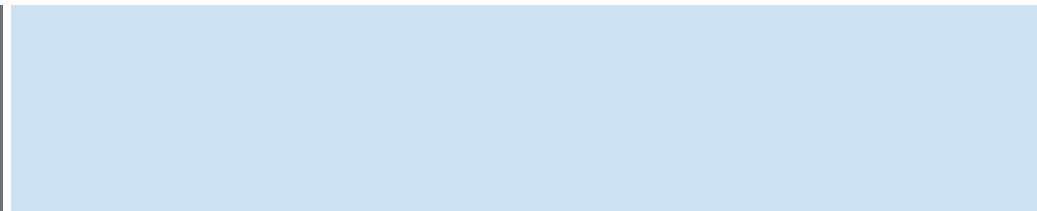
Le Groupe Thématique fixe les orientations stratégiques en matière d'appui du SNU à la riposte nationale au sida, assure l'harmonisation des objectifs des Agences et supervise le travail de l'Équipe conjointe sida des Nations Unies. Il s'assure que le plan s'inscrit dans la mise en œuvre de l'UNDAF et conduit des actions conjointes de plaidoyer pour promouvoir la lutte contre le sida.

Equipe conjointe sida des Nations Unies

L'Equipe conjointe sida des Nations Unies, qui regroupe les points focaux sida des agences, constitue le levier opérationnel du Groupe Thématique.

Sa mission principale consiste en la préparation des plans d'appui, la coordination des actions dans les domaines conjoints et de l'assistance technique. L'équipe conjointe assure le suivi du plan d'appui, planifie et veille à l'exécution des Fonds d'accélération programmatiques (FAP) et coordonne la préparation et la mise en œuvre de projets novateurs. L'équipe se réunit régulièrement au moins tous les deux mois, sous la facilitation de l'Administrateur du programme ONUSIDA.

Une consultation avec les autorités, les responsables du programme national de lutte contre le sida et les ONG est régulièrement instaurée.



Le bureau ONUSIDA/Maroc

Il a pour principale responsabilité d'appuyer la réponse commune des Nations Unies au sida. A cet effet, il appuie le fonctionnement du Groupe Thématique et de l'Equipe conjointe sida des Nations Unies, ainsi que la préparation, la mise en œuvre et le suivi du plan d'appui du SNU. Il facilite le renforcement des liens et assure une interface entre le SNU, les partenaires nationaux et les autres partenaires au développement.

Le bureau ONUSIDA apporte un appui aux partenaires nationaux, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la riposte nationale. Il oriente la conduite d'études et d'analyses visant à disposer des informations stratégiques en relation avec l'évolution de l'épidémie ainsi que les actions de plaidoyer et de formation dans les différents domaines clés de la riposte nationale. Il joue également un rôle de coordination et d'assistance aux agences des NU dans l'appui aux différents domaines du PSN qui relèvent de leurs compétences spécifiques.

Liens avec la coordination nationale

Comme stipulé dans les objectifs stratégiques de l'ONUSIDA et dans les trois principes, le Système des Nations Unies œuvre pour le renforcement du leadership national dans la préparation, la mise en œuvre et la coordination de la réponse au VIH/SIDA au Maroc. Ceci inclut un système de prise de décision à un niveau politique élevé sur tous les aspects relatifs à la stratégie de lutte contre le sida ainsi que l'appropriation et la maîtrise de la gestion de la riposte nationale.

Le CCM reste actuellement une instance opérationnelle de coordination essentiellement pour le programme d'appui du Fonds Mondial et ne se situe pas au niveau politique et décisionnel. Afin de renforcer le leadership national en matière de coordination, le SNU plaide pour la création d'une instance nationale de coordination au niveau politique (présidée au niveau Ministériel). Le SNU entend aussi mieux définir et renforcer sa contribution aux mécanismes nationaux de coordination.

